Assemblée générale du CODEP 66 — 23 octobre 2026

Date / heure : 23 octobre 2026 à 18 h 30

29 présences qui correspondent à 46 voix/72 : liste en annexe

En préambule de l'assemblée générale :

Nicole BOULAY, présidente du comité régional, et Thomas MOREEUW, secrétaire général du comité régional, nous informent :

Points administratifs et réglementaires :

Licences, radiations et mises à jour des dirigeants

- La Fédération rappelle les obligations de **licences et de certifications** pour les clubs et SCA. Sans régularisation, les structures peuvent être **radiées**.
- Cette année, environ **une douzaine de clubs** avaient un **président non licencié**, certains depuis **2021**.
- Les causes principales : **changement de dirigeant non déclaré**, décès ou absence de transmission.
- Règle rappelée : après une AG ou un comité directeur, il faut transmettre le **PV de la réunion** et la **déclaration en préfecture** au secrétariat fédéral. **Seule la fédération peut modifier le président** dans l'outil fédéral.
- **Trois clubs des Pyrénées-Orientales ont été radiés**, malgré des délais supplémentaires, faute de réponse.

Honorabilité des dirigeants et encadrants

- Le contrôle d'honorabilité concerne les **dirigeants, éducateurs, moniteurs, initiateurs, juges et arbitres**.
- Les fichiers sont transmis au **ministère de la Justice**, qui renvoie des signaux verts ou rouges.
- Un **signal rouge interdit d'exercer des fonctions de dirigeant ou d'encadrant**. Le non-respect expose à des poursuites pénales.
- Le président du club et la **cellule fédérale d'honorabilité** sont les seuls destinataires de ces informations.
- **Confidentialité stricte : il ne faut ni informer le comité directeur, ni prononcer d'exclusion, ni empêcher la pratique sportive — cela relèverait de la discrimination. Seule l'interdiction d'encadrer ou de diriger peut-être appliquée.**
- Un club a été cité en exemple : **25 000 € d'amende** pour avoir licencié une personne sous le coup d'une mesure d'interdiction.
- Recommandation : prévoir sur la **fiche d'adhésion** une case d'acceptation ou de refus du contrôle d'honorabilité.
- En cas de signalement, seule la **cellule nationale d'honorabilité** peut être contactée. La présomption d'innocence doit être respectée.

Évolution du système d'information fédéral et des licences

- Le système informatique fédéral actuel est jugé **obsolète**.
- Un nouvel outil sera mis en place en **septembre 2028**, porté par une entreprise gérant déjà **40 fédérations sportives nationales**.
- Grand changement pour les clubs : **le licencié prendra lui-même sa licence en ligne** et paiera directement. Le club recevra une notification et donnera son accord.
- Le club pourra **refuser l'adhésion**, mais **ne pourra pas refuser la licence**.
- Les clubs sont invités à inscrire clairement, dans leurs statuts ou leur règlement intérieur, la validation des adhésions par le comité directeur.
- Assurance : des évolutions législatives sont en cours.
- **Licence de compétition : vote prévu lors de la prochaine assemblée générale nationale ; tarifs annoncés de 10 € pour les adultes, 5 € pour les jeunes et 2 € pour les enfants ; licence exigée à partir du championnat de France.**
- Pas de **licence passagère** ; le dispositif **Club France** reste la solution pour les licenciés hors club.
- Points encore en attente : intégration du passeport, assurance, conditions d'âge et certificats médicaux.



1. Rapport moral du président

1. L'engagement bénévole

Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence et votre engagement tout au long de l'année.

Notre comité fonctionne grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, chacun à son niveau, que ce soit dans les clubs, l'organisation des manifestations, les formations ou les différentes actions départementales. Votre temps, votre énergie et votre passion sont essentiels pour faire vivre notre discipline. Alors, un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement.

2. Le fonctionnement du comité

Je souhaite également remercier tout particulièrement notre secrétaire pour le travail accompli cette année, ainsi que notre trésorier et notre trésorière pour leur implication dans le suivi de nos comptes et de nos dossiers. Leur contribution est précieuse pour le bon fonctionnement de notre comité. Je sais qu'il est parfois difficile de répondre aux courriels que nous vous envoyons ; beaucoup restent sans réponse, alors qu'ils sont pourtant essentiels à notre fonctionnement.

3. À la rencontre des clubs

En tant que président, j'essaie, autant que possible, de me déplacer lors des manifestations organisées par vos clubs respectifs. C'est toujours un réel plaisir pour moi de venir à votre rencontre, de découvrir vos actions, de partager ces moments avec vous et de constater le dynamisme de nos clubs. Ces rencontres sont importantes, car elles permettent de garder le lien et de mieux connaître les réalités et les besoins de chacun.

4. La disponibilité du président

Je souhaite aussi être transparent avec vous. Mes fonctions de président d'un autre club, auxquelles s'ajoutent mes activités d'encadrement et de formation, me demandent beaucoup de temps et d'investissement. Comme je le disais précédemment, il m'arrive donc parfois de prendre un peu de retard dans mes réponses aux courriels ou dans certains échanges.

Je tiens à m'en excuser auprès de celles et ceux qui ont pu être concernés. Je sais que vous avez, vous aussi, vos contraintes et vos responsabilités, et je comprends l'importance d'avoir des réponses dans des délais raisonnables. Je vais donc essayer de m'organiser au mieux pour être plus réactif à l'avenir.

5. Nos projets et nos ambitions

Mon objectif reste de continuer à être présent à vos côtés, de favoriser les échanges entre les clubs et de faire avancer ensemble les projets départementaux, les formations et les événements, dans un esprit de convivialité, de solidarité et de partage.

6. Le dynamisme de la plongée dans les P.-O.

Les Pyrénées-Orientales constituent un département essentiel pour la région Occitanie. Les formations fédérales y sont très nombreuses et les pratiques variées : plongée de loisir, plongée sur épaves, plongée souterraine, plongée technique, archéologie, activités universitaires et biologie. Notre département connaît également l'agrandissement de sa réserve naturelle, ainsi que la formation et la remise des premiers diplômes BEPPA à Cerbère, auxquelles j'ai eu l'honneur d'assister. Nous avons encore du travail : une réunion est prévue en novembre afin de présenter la plongée du bord et de recenser les sites avec les autorités ; une demande concerne également les plongées à Font d'Estramar.

7. Conclusion et remerciements

Pour terminer, je vous remercie encore pour votre confiance, votre disponibilité et tout le travail que vous accomplissez bénévolement au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente assemblée générale, et surtout une très belle saison de plongée à venir.

Merci à tous !

FFESSM
PYRÉNÉES-ORIENTALES | 66

2-Rapport financier 2025–2026

Résultat de l'exercice

- Exercice du **1er octobre 2025 au 30 septembre 2026**.
- Excédent constaté : **un peu plus de 3 000 €**.
- Le prévisionnel initial prévoyait un prélèvement d'environ **6 000 €** sur les réserves.
- Écart favorable entre prévisionnel et réalisé : **9 000 €**.

Principales masses financières

- Charges : 15 000 € ; produits : 18 000 €, valorisation du bénévolat comprise.
- Mouvements financiers réels : **11 000 € de charges** et **14 000 € de recettes**.

Recettes

- Ressources provenant des licences et des cartes : 7 500 €, contre 5 000 € budgétés.
- Cette hausse s'explique notamment par une **redistribution fédérale exceptionnelle** non reconductible.
- Subvention départementale : **1 500 €**, obtenue dans le cadre de la conférence sur les accidents de plongée.
- Cotisations des clubs : **880 €**, contre **600 €** budgétés, soit **22 cotisations**.
- Intérêts du livret A.

Commissions et actions

- Dépenses des commissions : environ **6 000 €**.
- Recettes des commissions : environ **4 000 €**.
- Contribution nette du CODEP : **2 100 €**, contre **3 600 €** prévus.
- Financements exceptionnels : 1 700 € pour le championnat de France, 500 € pour le festival du film d'archéologie et 400 € pour des actions du club Plage de Ligne.

Dépenses évitées

- Matériel de formation au secourisme budgété à 3 500 € : finalement loué pour 200 €.
- Mallette d'analyse de l'air budgétée à 1 500 € : mise à disposition par un club partenaire.
- Total des dépenses non réalisées sur ces deux postes : **5 000 €**.

Disponibilités

- Disponibilités de fin de saison : **22 000 €**.
- Dont **15 000 € sur livret A** et environ **6 000 € sur le compte**.

Décision : le rapport financier 2025–2026 a été adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2026–2027

Recettes prévisionnelles

- Licences et cartes : **6 000 €**.
- Cotisations clubs : **600 €**, correspondant à **15 clubs**.
- Subventions : **2 000 €**.
- Produits financiers.
- Total prévisionnel : environ **8 000 €**.

Programme des commissions

- **Biologie** : formations PB1/PB2, formation de cadres, formation jeunes plongeurs.
- **Technique** : stage initiateur, secourisme, TIV, recyclage BIV.
- **Photo-vidéo** : safari photo, trophée macro, cours, formation niveau 1.
- **Plongée sportive en piscine (PSP) : compétitions jusqu'au championnat de France et participation à une étape de la Coupe du monde.**
- **Eau vive** : épreuves, traversées, formation palmes.
- **Hockey subaquatique** : initiations et achat de matériel.
- **Plongée souterraine** : journée découverte et matériel.

Enveloppes par commission

La contribution nette prévue du CODEP est de **4 000 €**. Des enveloppes ont été votées, notamment :

- Photo-vidéo : **800 €**
- Hockey : **600 €**
- Biologie : **600 €**
- Eau vive : **800 €**
- Plongée souterraine : **450 €**

Des crédits sont également prévus pour l'archéologie, l'apnée et la nage en eau vive, même si ces commissions n'ont pas présenté de budget précis.

Financements exceptionnels et fonctionnement

- Festival du film d'archéologie : **600 €**
- Exposition : **200 €**
- Challenge catalan : 400 €
- Remplacement du matériel d'oxygénothérapie du CODEP : **1 500 €**
- Renouvellement de matériel eau vive
- Frais de fonctionnement : environ **1 000 €**

Le budget prévisionnel 2026–2027 est équilibré sans recours au livret A. Décision : adopté à l'unanimité.

Rapport financier AG du 23 octobre 2026

Bilan 2025 / 2026

Le bilan financier du CODEP 66 pour la saison 2025 / 2026 se clôture par un **excédent de 3 117 €**, alors que le prévisionnel reposait sur un prélèvement de 6 470 € sur les réserves pour atteindre l'équilibre. Cette évolution favorable résulte principalement de recettes supérieures aux prévisions et de dépenses moins importantes qu'envisagé, notamment en matière d'équipement.

Les comptes présentent 15 645 € de charges et 18 762 € de produits. Ces montants comprennent une valorisation du bénévolat de 4 615 €, inscrite à l'identique en dépenses et en recettes, sans incidence sur le résultat ni sur la trésorerie. Hors cette valorisation, les charges s'élèvent à 11 030 € et les produits à 14 147 €.

Les ressources ont été supérieures aux hypothèses initiales. Les ristournes sur les licences ont atteint 7 569 €, contre 5 500 € prévus. Le CODEP a également bénéficié d'une subvention départementale de 1 500 €, qui n'avait pas été inscrite au prévisionnel. Les cotisations des clubs ont représenté 880 € (22 cotisations), contre 600 € attendus, et les intérêts du Livret A ont apporté 335 €, contre une estimation de 400 €.

Les actions des commissions représentent, dans le bilan global, 5 933 € de dépenses et 3 833 € de recettes, soit une contribution nette du CODEP de **2 100 €**, contre 3 600 € prévus. Elles ont associé formation, découverte et soutien à la pratique sportive.

En biologie, des stages de plongeurs biologistes de niveaux 1 et 2 ont été organisés.

La commission technique a assuré un recyclage TIV, une formation initiale TIV et une formation RIFAP. Les participations perçues pour ces formations ont couvert leurs dépenses et dégagé un excédent.

En photo et vidéo, la saison a notamment été marquée par une initiation au montage vidéo, une formation de plongeurs photographes et une participation au Trophée macro de l'étang de Thau. Le hockey subaquatique a conduit plusieurs initiations, notamment auprès de stagiaires à Rivesaltes et de collégiens à Saint-Estève. En nage avec palmes, le soutien a concerné plusieurs traversées et compétitions, dont le Verdon Swim Expérience et Monte-Cristo. En PSP, il a accompagné la participation aux compétitions de Nîmes, Fuveau et aux championnats de France à Limoges, ainsi que l'équipement des juges-arbitres et entraîneurs.

En complément des actions courantes, les financements exceptionnels ont représenté 3 331 € : 1 712 € pour le championnat de France de photo et vidéo à Port-Vendres, 500 € pour le festival du film d'archéologie et du patrimoine, 400 € pour le Challenge catalan et 719 € pour le remplacement d'un atelier d'apnée. Les achats prévus de matériel de formation au secourisme et d'une mallette d'analyse d'air, pour un total de 5 000 €, n'ont pas été réalisés sur l'exercice, ce qui explique une part importante de l'écart au prévisionnel.

Les frais d'assurance, d'assemblée et les autres services extérieurs sont restés globalement contenus, à 924 € contre 1 150 € prévus. Aucun prélèvement sur le Livret A n'a finalement été nécessaire.

En fin de saison, les disponibilités du CODEP atteignent **environ 22 059 €**, dont 15 836 € placés sur le Livret A et 6 224 € sur le compte courant. Cette situation permet d'aborder la saison suivante avec des réserves préservées, en tenant compte des équipements restant à renouveler.

Bilan de la saison 2025 / 2026

Rapport Financier

CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION		BILAN 2025 / 2026 CHARGES	BILAN 2025 / 2026 PRODUITS		Prévisionnel 2025 / 2026 CHARGES	Prévisionnel 2025 / 2026 PRODUITS	
60	**Achats de marchandises**			4 133 €	0 €		8 220 €	0 €	
6022	Divers			802 €	0 €				
6051	Achat matériel			0 €	0 €				
6052	Achat équipement			719 €	0 €		5 720 €		
6053	Achat matériel spécifique			0 €	0 €				
6054	Participation à une action spécifique			2 612 €	0 €		2 500 €		
6064	Fournitures de bureau			0 €	0 €				
6065	Fournitures informatiques			0 €	0 €				
61	**Services exterieurs**			659 €	0 €		690 €	0 €	
6161	Assurance multirisques locaux			128 €	0 €		190 €		
6186	Frais d'Assemblée			531 €	0 €		500 €		
62	**Autres services extérieurs**			265 €	31 €		460 €	0 €	
6231	Site Internet			0 €	0 €				
6233	Manifestation			0 €	0 €				
6236	Catalogues et imprimés			0 €	0 €				
6251	Voyages et déplacements FFESSM			0 €	0 €		100 €		
6256	Missions			0 €	0 €				
6257	Réceptions			0 €	0 €				
6263	Affranchissements - bureautique			0 €	0 €		60 €		
6278	Frais bancaires			165 €	31 €		200 €		
6281	Cotisations CDOS			100 €	0 €		100 €		
						Participation CODEP			Participation CODEP
65	**Charges de gestion courante**	**70**	**Ventes & Participations**	5 933 €	3 833 €		7 200 €	3 600 €	
6501	Commission Archéologie	7081	Partic. Comm. Archéologie	0 €	0 €	0 €			base de 600 € par commission et 50% pris en charge par le CODEP
6502	Commission Apnée	7082	Partic. Comm. Apnée	0 €	0 €	0 €			
6503	Commission Photo Vidéo	7083	Partic. Comm. Photo Vidéo	931 €	500 €	431 €			
6504	Commission Biologie/Environnement	7084	Partic. Comm. BIO	1 831 €	1 250 €	581 €			
6505	Commission Hockey subaquatique	7085	Partic. Comm. Hockey Sub.	151 €	0 €	151 €			
6506	Commission Nage avec Palmes	7086	Partic. Comm. N.A.P.	1 253 €	653 €	600 €	7 200 €	3 600 €	
6507	Commission Nage en eaux vives	7087	Partic. Comm. N.E.V.	0 €	0 €	0 €			
6508	Commission Pêche	7088	Partic. Commission Pêche	0 €	0 €	0 €			
6509	Commission PSP	7089	Partic. Comm. PSP	604 €	0 €	604 €			
6510	Commission Souterraine	7090	Partic. Comm. Souterraine	0 €	0 €	0 €			
6511	Commission Technique	7091	Partic. Comm. Technique	1 164 €	1 430 €	-266 €			
6570	Bourse			0 €		0 €			
						2 100 €			3 600 €
		74	**Subventions & Cotisations Clubs**	40 €	9 949 €			6 100 €	
		7410	Subvention CNDS/DDJS		0 €			0 €	
		7420	Subvention Conseil Départemental		1 500 €			0 €	
		7440	Ristournes / licences FFESSM		7 569 €			5 500 €	
		7560	Cotisations Clubs	40 €	880 €	18 cotisations		600 €	15 cotisations
		76	**Produits financiers**	0 €	335 €		0 €	6 870 €	
		7681	Intérêts compte financier (livret A)		335 €			400 €	
			Autofinancement					**6 470 €**	
870	**Bénévolat**	**870**	**Bénévolat**	4 615 €	4 615 €		0 €	0 €	
8701	Déplacements	8701	Déplacements						
8702	Heures de travail	8702	Heures de travail (500h*9,23€)	4 615 €	4 615 €				
		TOTAUX...		15 645 €	18 762 €		16 570 €	16 570 €	
RESULTAT					**3 117 €**			**0,00 €**	
PLACEMENT - LIVRET A									
			Solde au début de la saison		15 501 €			15 501 €	
			Intérêts compte financier (livret A)		335 €			400 €	
			Mouvement sur le Livret A		0 €			-6 470 €	
			Solde Livret A		**15 836 €**			**9 031 €**	
TRESORERIE									
			Trésorerie au début du bilan		3 441 €			3 441 €	
			Trésorerie à la fin du bilan		6 224 €			3 441 €	
			Delta		2 783 €			0 €	
FINANCES DU CODEP 66 FFESSM à la fin du bilan					**22 059 €**			**12 472 €**	

Financement exceptionnel	*6052* *6054*	Montant total	Participation CODEP	Montant total	Participation CODEP
Archéologie	Participation festival film archéo et patrimoine		500 €	500 €	500 €
Photo Vidéo	Championnat de France à Port-Vendres	1 462 €	1 712 €	2 000 €	2 000 €
Flashbelline	Challenge Catalan	400 €	400 €	400 €	400 €
Apnée	Remplacement d'un atelier Apnée	719 €	719 €	720 €	720 €
CODEP	Achat de matériels pour la formation secourisme	0 €	0 €	3 500 €	3 500 €
CODEP	Achat d'une mallette pour l'analyse d'air	0 €	0 €	1 500 €	1 500 €
		2 581 €	3 331 €	8 620 €	5 720 €

3- Rapport d’activité et des commissions

1. Missions du secrétaire général

Le secrétaire général assure la continuité administrative du CODEP 66, la tenue et le suivi des documents officiels, la préparation des réunions et le suivi des décisions des instances. Son rapport retrace les faits marquants, les échanges avec les structures, les activités et les évolutions du comité.

Il facilite la circulation de l’information, participe à la coordination des actions communes, prépare et suit les deux dossiers de subventions et encourage les commissions à proposer des projets. Ces tâches correspondent aux missions effectivement exercées, sans préjuger des dispositions statutaires.

2. Effectifs et structures

Indicateur	Bilan
Licenciés	1 649 contre 1 362 la saison précédente (+287 ; +21,1 %)
Structures	46, dont 16 structures commerciales agréées (SCA)
Licences en SCA	531, soit environ 32 % du total
Part des femmes	34,4 % des licenciés
Femmes de 18 à 30 ans	25 % des femmes licenciées
Taille des structures	11 ont plus de 50 licenciés ; 10 ont moins de 11
Cartes délivrées	1 057, soit +63 (+6,3 %)

Les 11 structures de plus de 50 licenciés

Structure	Licenciés
REDERIS PLONGEE	216
LE DAUPHIN CATALAN	117
ST ESTEVE – PLONGEE CATALANE	97
CENTRE D’ACTIVITÉ PLONGÉE PORT-VENDRES	96
CLUB SUBAQUATIQUE CANÉTOIS	81
SUBAQUATIQUES ACTIVITÉS ROUSSILLONNAISES	75
CENTRE DE PLONGÉE LE POULPE	58
ASSOCIATION SUBMARINA 66	58
AQUABLUE PLONGÉE	51
PLONGÉE CAP CERBÈRE	51
CLUB SUBAQUATIQUE DE SAINT-CYPRIEN	51

3. Fonctionnement et vie associative

L'activité administrative s'appuie sur l'assemblée générale du 16 octobre 2024, les réunions du comité directeur (notamment le 6 octobre 2026), la participation aux réunions du comité régional et les échanges avec les clubs et les commissions. Le suivi des décisions et les relations fédérales assurent la continuité des travaux.

4. Communication et information des structures

- 44 articles publiés sur la page du CODEP 66 ; entre 130 et 660 lectures selon les publications.
- Création d'un canal WhatsApp d'information : « CODEP 66 FFESSM – Information ».
- Accès progressivement mis à disposition aux listes de diffusion du comité régional ; fiabilisation et déploiement à poursuivre.

Lien du canal WhatsApp : https://whatsapp.com/channel/0029Vb91eye5PO0yyj0sYm0r

5. Manifestations et actions transversales

Le CODEP 66 a porté ou accompagné plusieurs actions d'information, de prévention, de culture subaquatique et de rencontre.

Date	Action / manifestation
28–30 novembre 2025	SUBCAM — festival consacré à l'archéologie sous-marine et au patrimoine maritime.
13 avril 2026	Conférence « Accidents de plongée » et retour d'expérience, avec le docteur Paul ATTARD.
29 avril 2026	Entretien avec L'Indépendant autour des accidents de plongée, avec Paul Atthar (nom à vérifier).
5 mai 2026	« Mère Méditerranée », réalisé par Pierre-Étienne Larrous.
11 juin 2026	Conférence d'Alain Foret sur la désaturation et les ordinateurs de plongée.
8 juillet 2026	Remise du premier BEPPA à Cerbère.
14 juillet 2026	Clôture du championnat de France photo-vidéo.
26 septembre 2026	FIPA à Port-Vendres : projection et conférence de François Brun et David Mayor.
2 octobre 2026	Challenge Catalan à Argelès.
3 octobre 2026	Conférence de Pascal Girard consacrée au sable.

Visites du caisson hyperbare : trois visites recensées dans la présentation — deux clubs et un stage final MF1 —, soit environ 20 personnes.

6. Vie institutionnelle et représentations du bureau

L'inventaire d'origine comprend 18 rendez-vous, réunions et manifestations. Il ne correspond pas à 18 représentations personnelles du président : certaines entrées sont des réunions internes, et les manifestations déjà présentées au chapitre 5 ne sont pas répétées ici.

Date	Réunion / relation institutionnelle
3 janvier 2026	Vœux du Département au palais des Rois de Majorque.
8 janvier 2026	Saint-Cyprien : rencontre avec un responsable du CROSSMED.
13 mars 2026	Comité directeur, maison des associations de Saint-Estève.
25 mars 2026	Échanges sur l'extension de la réserve, à la préfecture et à Banyuls.
11 avril 2026	Assemblée générale du CDOS.
13 avril 2026, 10 h	Réunion du CDOS, Maison des sports de Perpignan.
11 juin 2026	Comité directeur du CODEP 66.
17 juin 2026	Rendez-vous bancaire avec Annie.
18 septembre 2026	CDESI à Banyuls : visite du cap Rédéris et débat sur l'extension de la réserve.
3 octobre 2026	Comité directeur régional à Narbonne.
6 octobre 2026	Comité directeur du CODEP 66.

Ces interventions traduisent notamment les liens entretenus avec le CDOS, le comité régional, le Département, les partenaires et les autorités concernés par les activités subaquatiques.

7. Subventions et accompagnement des projets

Financement	Montant
FDVA 2	1 500 €
Département des Pyrénées-Orientales	828 €
Total	2 328 €

Le justificatif de la subvention départementale doit être transmis avant le 30 novembre 2026. Le secrétaire général prépare et suit les dossiers et sollicite les commissions pour identifier des projets pouvant bénéficier de financements. Plusieurs commissions étant encore en cours de structuration, il reste nécessaire de les accompagner dans la définition, la programmation et le chiffrage de leurs actions.

8. Activité des commissions

Les rapports des responsables de commissions font partie intégrante du bilan général du CODEP 66. Ils sont présentés directement par leurs responsables ; ce rapport commun les annonce sans en reproduire le contenu.

Commissions concernées : technique, apnée, nage avec palmes, nage en eaux vives, photo-vidéo, environnement et biologie, plongée souterraine, archéologie, hockey subaquatique et commission médicale.

Commission technique

1. Activités réalisées en 2025–2026

- 14 octobre 2025 : conférence sur la prévention des accidents avec le Dr Attal.
- 4, 5 et 6 avril 2026 : formation RIFAP réunissant 12 participants, dont 10 extérieurs au département.
- 11 juin 2026 : conférence sur la désaturation animée par Alain Foret, avec plus de 100 participants.
- TIV : organisation d'un recyclage et maintien de la valise TIV à la disposition des clubs.

2. Fonctionnement de la commission

Le référent TIV sortant a annoncé son départ de cette fonction, exprimant son désaccord avec le fonctionnement de la commission technique et la baisse d'activité constatée.

La valise TIV reste disponible pour les clubs. Les demandes devront désormais être adressées à la commission technique départementale.

Le département présente également un déficit d'encadrants et de formateurs de cadres au regard de sa démographie et du nombre de licenciés. Le développement des formations reste donc une priorité.

3. Projets 2026–2027

- Novembre ou décembre 2026 : stage initial d'initiateur, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats.
- 10 janvier 2027 : formation ANTEOR à Nissan-lez-Enserune, avec les référents secourisme de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.
- 27, 28 et 29 mars 2027 : nouvelle session RIFAP.
- Conférences envisagées : « Apnée et plongée », avec Laure Blin (IR), et enseignement de la compétence « Respecter le milieu et l'environnement », avec Marc Dumontier (IR).

Perspective générale : relancer la dynamique de formation, renforcer l'encadrement départemental et développer les actions de sensibilisation auprès des clubs.

Apnée

- Interventions réalisées **à la demande dans plusieurs clubs**.
- Proposition de reconduire ces interventions, y compris en mer.

Nage avec palmes

1. Pyrénées-Orientales (PO)

Swim'in Canet, à Canet-en-Roussillon. Participation de deux nageuses du club LPC (La Palme Catalane). Le calendrier public fixe l'édition 2026 au 6 septembre ; la date exacte de la participation évoquée dans le bilan reste à confirmer.

2. Occitanie

Traversée de Port-la-Nouvelle (Aude). Participation de la nageuse la plus performante du club LPC. Cette traversée est habituellement organisée le 15 août.

3. Territoire national (hors Occitanie)

18 janvier 2026 — 45e Traversée de Lyon (Rhône). Participation de la nageuse du club LPC. L'épreuve de nage avec palmes se déroule dans le Rhône, sur un parcours d'environ 8 km.



Sélection pour les championnats de France à Bordeaux (Gironde). Participation de la même nageuse.

Championnats de France à Gien (Loiret). Participation de la même nageuse, avec plusieurs podiums signalés dans différentes catégories au cours de la saison. Christine obtient une remarquable 6e place aux championnats de France.

5–7 et 13–14 juin 2026 — Défi de Monte-Cristo, à Marseille (Bouches-du-Rhône). Six nageuses et nageurs du club LPC ont pris part à la traversée, au départ du secteur du château d'If.

Traversée Swim Expérience, dans les gorges du Verdon (Var / Alpes-de-Haute-Provence). Trois participants du club LPC : deux nageuses et un nageur.

5. Fonctionnement et bilan financier

La commission NAP réunit deux clubs : LPC (La Palme Catalane) et CPNP, selon les sigles employés dans le document d'origine. Le CPNP n'a pas participé à des compétitions cette saison : son nageur principal, sapeur-pompier, était fortement mobilisé par les incendies en France. La commission tient à saluer son engagement et celui de ses collègues.

Les déplacements et les engagements, qui ont permis de représenter La Palme Catalane dans plusieurs régions françaises, ont entraîné des dépenses supérieures à 5 000 €. Une faible part a été prise en charge par le club ; l'essentiel a été financé directement par les participants et par le CODEP.

6. Synthèse

Malgré des moyens financiers limités, le club LPC a maintenu une présence active dans plusieurs manifestations de nage avec palmes, de Canet-en-Roussillon à Marseille, Lyon et Gien. Plusieurs podiums ont été obtenus, dont la 6e place de Christine lors des championnats de France. Ce bilan met en évidence l'engagement des nageuses et nageurs et les efforts personnels qu'impliquent les déplacements.

Eau vive



Activités réalisées

Millau – Tarn. Week-ends de découverte, baptêmes et formations N1/N2 au stade d'eau vive : 65 participants de la région Occitanie, dont 10 nageurs des Pyrénées-Orientales, et 1 encadrant du CODEP 66.

Orthez. Journée de formation et de découverte sur le bassin d'eau vive : 16 participants issus des départements 47, 33, 31 et 66, en collaboration avec le BPA et la région Aquitaine, ainsi que 1 encadrant du CODEP 66.

Soutien aux clubs. Prêt de matériel pour les entraînements et les compétitions, notamment dans le cadre de la participation à Oxyjeunes.

Difficultés rencontrées

La baisse du niveau des cours d'eau, le coût du gazole et le manque d'encadrants compliquent l'organisation des sorties et des stages.

Perspectives et calendrier 2027

Stages régionaux. Trois stages sont envisagés en coanimation avec la région : sur l'Orb, les 1er et 2 mai 2027 ; sur la Noguera Pallaresa ; et dans les rivières alpines, à Saint-Crépin, au début de l'été.

Millau – Tarn. Stage de découverte les 5 et 6 juin 2027.

Orthez. Stage technique prévu en octobre 2027.

Ariège et Aude. Sorties organisées ponctuellement selon les niveaux d'eau.

La commission reste ouverte aux propositions des clubs du CODEP 66.

Objectif : poursuivre la découverte et la formation en nage en eau vive, soutenir les clubs et adapter les activités aux conditions des rivières.

Photo-vidéo

La saison a été marquée par des résultats sportifs remarquables, une exposition très fréquentée et une activité soutenue de formation et de partage des compétences.



1. Dans les Pyrénées-Orientales

Formation à la photographie sous-marine

Un stage photo PP1, animé par Didier Aussel et Hervé Ménard, a réuni 14 stagiaires issus de 7 clubs du département. À son issue, 10 qualifications PP1 ont été validées. Le bilan mentionne également cette action de formation sous l'appellation PPA.

Animation et sensibilisation

Des soirées à thème photo et vidéo ont été organisées régulièrement : montage vidéo, macrophotographie et analyse de l'image. Elles ont été animées par Angélique Guillaud, Didier Aussel et Hervé Ménard.

Le Challenge Catalan, organisé par le club Flashbelline avec le soutien du CODEP 66, contribue à faire vivre la photographie subaquatique locale. La commission appelle les clubs du département à y participer davantage.

9 au 12 juillet 2026 · Championnats de France, Port-Vendres

Port-Vendres a accueilli les championnats de France de photo et vidéo subaquatiques. Trois équipes du club Flashbelline ont participé. Le bilan relève deux podiums en photo — 2e et 3e places — ainsi qu'une 2e place en vidéo.



En photographie, Thomas Dartigeas, associé à Luc Scharff, est vice-champion de France ; Jean-Baptiste Cazajous, associé à Florian Jai, obtient la 3e place.

En parallèle, une exposition de photographies sous-marines, présentée du 9 au 11 juillet au centre culturel de Port-Vendres, a accueilli plus de 300 visites en trois jours. Le CODEP 66 a offert un apéritif à l'occasion de la clôture du championnat.

2. En Occitanie

6 et 7 juin 2026 · 25e Trophée macro de l'étang de Thau, Mèze

Une équipe a représenté le CODEP 66 au concours régional de macrophotographie. Thomas Dartigeas a remporté la 1re place du classement ainsi que le prix « bio ». La manifestation était associée à la 6e Rencontre nationale de vidéo sous-marine.

3. Au niveau national

Les résultats obtenus lors des championnats de France organisés à Port-Vendres témoignent du rayonnement national des photographes et vidéastes du département. Cette manifestation est décrite dans la rubrique Pyrénées-Orientales afin de ne pas la comptabiliser deux fois.

4. Perspectives 2026–2027

- Formation vidéo PV1 départementale : technique de prise de vue et élaboration d'un scénario.
- Formation photo PP1 et vidéo PV2 : stages départementaux et régionaux à prévoir.
- Juin 2027 : concours photo et vidéo interrégional à Thau.
- Organisation d'un safari photo.
- Conférence sur la photographie sous-marine et les fonds marins du département, envisagée à la Maison de la Mer à Argelès-sur-Mer.
- Poursuite des « Rendez-vous de la photo » : soirées thématiques tous les deux mois.
- Renforcement de la participation des clubs au Challenge Catalan.

Biologie et environnement

1. Bilan des activités 2025-2026

Formation et encadrement

- Quatre nouveaux formateurs diplômés en mai 2026, dont deux femmes et deux hommes.
- Formations : 26 PB1, 13 PB2 et 4 FB1 diplômés, soit 39 diplômes PB1/PB2.
- Ouverture aux jeunes plongeurs : 3 diplômes « Jeune Plongeur Bio » délivrés.
- Équipe de formateurs présentée dans le rapport : pour les FB1, 1 dans les Pyrénées-Orientales et 2 en Occitanie, auxquels s'ajoutent les 4 nouveaux formateurs ; pour les FB2, 2 dans les Pyrénées-Orientales et 1 en Occitanie.

Actions environnementales

- 10 mars 2026 – Nettoyage du port de Saint-Cyprien : opération réussie, avec notamment 13 plongeurs mobilisés selon la newsletter reproduite dans le rapport.
- 10 juillet 2026 – Sortie de découverte des oiseaux marins avec la LPO : participation limitée, bilan jugé décevant ; formule à repenser pour une prochaine édition.





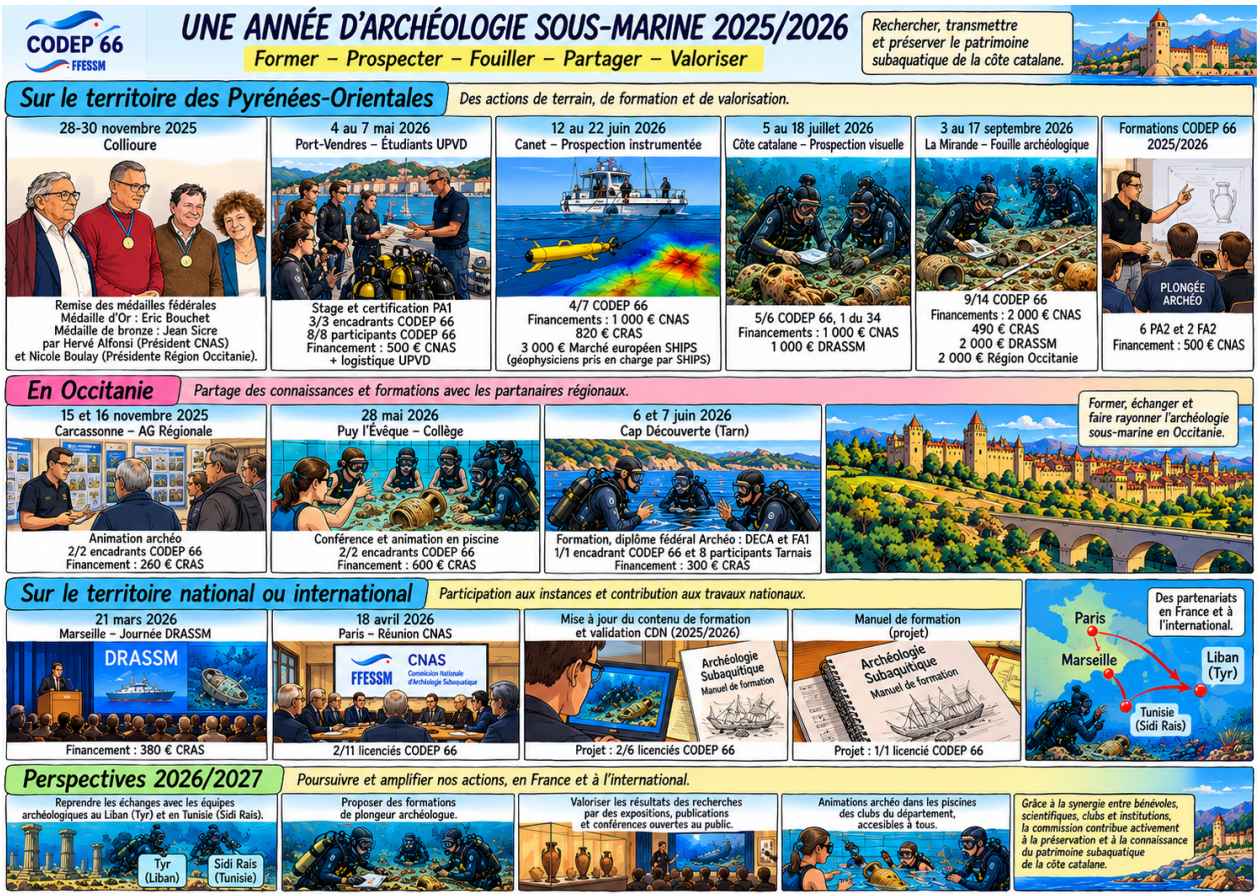
Nettoyage du port de Saint-Cyprien – 10 mars 2026 *Découverte des oiseaux marins avec la LPO – 10 juillet 2026*

2. Perspectives 2026-2027

- Formations confirmées : PB1 (23 stagiaires), PB2 (5 stagiaires), FB1 (2 candidats en coopération avec l'Aude).
- Deuxième session « Jeune Plongeur Bio ».
- Nouvelles opérations de nettoyage portuaire.
- Organisation d'une journée photo-bio.
- Actions de sciences participatives autour de la lagune de Leucate.

Objectif : poursuivre les formations, renforcer l'encadrement et développer les actions de connaissance et de préservation du milieu marin.

Archéologie subaquatique



Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous présenter, au nom de Jean Sicre, président de la Commission d'archéologie subaquatique, les principaux travaux réalisés au cours de la saison 2025–2026. La planche qui accompagne cette présentation reprend, pour chaque action, les dates, les participants et les financements. Nos activités ont concerné les Pyrénées-Orientales, l'Occitanie et les instances nationales, avec des perspectives de coopération internationale.

Dans les Pyrénées-Orientales

À Collioure, à l'occasion du festival SUBCAM organisé du 28 au 30 novembre 2025, deux médailles fédérales ont été remises : l'or à Éric Bouchet et le bronze à Jean Sicre, en reconnaissance de leur engagement.

Du 4 au 7 mai 2026, à Port-Vendres, nous avons accueilli huit étudiants en master d'archéologie de l'UPVD pour un stage de formation et de certification PA1, assuré par trois encadrants du CODEP 66. Nous avons également poursuivi la formation fédérale avec six stagiaires PA2 et deux stagiaires FA2.

Du 12 au 22 juin, nous avons participé à une prospection géophysique au large de Canet et de Sainte-Marie-la-Mer. Le secteur présente un intérêt particulier en raison de l'évolution ancienne du littoral et de la proximité du Têt et de Ruscino. Une anomalie a été repérée devant Sainte-Marie-la-Mer ; son interprétation dépend des analyses des géophysiciens, encore attendues lors de la rédaction de ce bilan.

Du 5 au 18 juillet, une prospection visuelle a été menée sur la côte catalane, entre Cerbère et Port-Vendres, à partir de signalements de pêcheurs locaux recensés dans un mémoire de master. Aucun vestige significatif n'a été mis en évidence, mais les observations recueillies permettront de compléter les données géologiques et géophysiques.

Enfin, du 3 au 17 septembre, nous sommes intervenus sur l'épave de la Mirande, à Port-Vendres. Deux sondages ont permis de prélever des fragments de céramique, et une couverture photogrammétrique du site a été réalisée.

En Occitanie

Nos encadrants ont également participé à trois actions régionales : une animation archéologique à l'assemblée générale régionale de Carcassonne, les 15 et 16 novembre 2025 ; une conférence et une animation en piscine destinées aux collégiens de Puy-l'Évêque, le 28 mai 2026 ; puis, les 6 et 7 juin, à Cap Découverte dans le Tarn, des formations fédérales DECA et FA1 avec huit participants tarnais. Ces interventions contribuent à la diffusion de nos compétences au-delà du département.

Au niveau national et international

Nous avons participé à la journée du DRASSM à Marseille, le 21 mars 2026, ainsi qu'à une réunion de la Commission nationale d'archéologie subaquatique à Paris, le 18 avril. Deux licenciés du CODEP 66 ont contribué à la mise à jour des contenus des formations PA1, PA2 et PA3. Un manuel de formation est également en préparation et en cours de validation.

Les échanges avec nos partenaires de Tyr, au Liban, et de Sidi Raïs, en Tunisie, restent à l'ordre du jour. Les opérations envisagées sont toutefois suspendues en raison du contexte géopolitique ; nous espérons les reprendre lorsque les conditions le permettront.

Perspectives 2026–2027

Pour la prochaine saison, nous voulons poursuivre les recherches de terrain, proposer de nouvelles formations de plongeur archéologue, valoriser les résultats par des expositions, publications et conférences ouvertes au public, et développer des animations en piscine dans les clubs du département. Nous souhaitons aussi renforcer les collaborations scientifiques, fédérales et internationales.

Conclusion

Toutes ces activités ont été possibles grâce à l'engagement des bénévoles, des encadrants et au soutien de nos partenaires : la CNAS, la CRAS, le DRASSM, la Région Occitanie, l'UPVD et le programme européen SHIPS, consacré à l'archéologie portuaire. Leur contribution permet d'associer formation, plongée et recherche scientifique au service de la connaissance et de la préservation du patrimoine subaquatique.

PSP — Plongée sportive en piscine

- Commission créée depuis environ un an.
- 

Participation à différentes compétitions.

SAISON 2025/2026 – RÉALISÉ

DÉPARTEMENT

- 1. Équipement des juges arbitres-entraîneurs PSP en chasuble officielle, à postériori de la formation
 - 12 bénéficiaires
 - Dépenses : 336 € (équipement)
 - Financement : bénéficiaires 120 €, CODEP 216 € (64 %)



- 2. Soirée découverte PSP au club Le Dauphin Catalan, le 18 juin 2026
 - 12 participants
 - Intervention gratuite, sans coût pour le CODEP

OCCITANIE

- 3. Dédommagement déplacements – Championnat PSP Alès, le 8 février 2026
 - 1 encadrant, 2 bénéficiaires
 - Dépenses : 391 € (déplacement 187 €, hébergement 180 € pour 1 nuit et 2 familles, inscription 24 €)
 - Financement : bénéficiaires 303 €, CODEP 88 € (23 %)

- 4. Dédommagement déplacements – Championnat PSP Fuveau, le 15 mars 2026
 - 2 encadrants, 2 bénéficiaires
 - Dépenses : 431 € (déplacement 231 €, hébergement 180 € pour 1 nuit et 2 familles, inscription 20 €)
 - Financement : bénéficiaires 311 €, CODEP 120 € (28 %)

FRANCE

- 5. Dédommagement déplacement – Championnats de France Limoges, les 24 et 25 mai 2026
 - 2 encadrants, 2 bénéficiaires
 - Dépenses : 770 € (déplacement 380 €, hébergement 360 € pour 2 nuits et 2 familles, inscription 30 €)
 - Financement : bénéficiaires 590 €, CODEP 180 € (23 %)

Synthèse 2025/2026

- Budget total des actions : 1 928,29 €
- Participation CODEP retenue : 600,00 €
- Solde à financer : 1 328,29 €

SAISON 2026/2027 – PRÉVISIONNEL

DÉPARTEMENT

- 1. Formation arbitres-entraîneurs PSP, les 10 et 11 octobre 2026
 - 2 encadrants, 11 bénéficiaires
 - Dépenses : 640 € (déplacement 100 €, repas 220 €, inscription 320 €)
 - Financement : bénéficiaires 320 €, club 160 €, CODEP 160 € (25 %)

- 2. Championnat PSP Perpignan, le 6 ou le 7 mars 2027 ???
 - 12 bénéficiaires
 - Dépenses : compétition en entente
 - Financement : CODEP 60 €

OCCITANIE

- 3. Dédommagement déplacements – Championnat PSP Fuveau, le 21 mars 2027
 - 15 bénéficiaires
 - Dépenses : 2 108 € (déplacement 1 258 €, hébergement 400 €, repas 300 €, inscription 150 €)
 - Financement : bénéficiaires 1 958 €, CODEP 150 € (7 %)

- 4. Dédommagement déplacements – Championnat PSP Alès, le 18 avril 2027
 - 10 bénéficiaires
 - Dépenses : 776,60 € (déplacement 56,60 € dont essence 35 € et péage 21,60 €, hébergement 720 € pour 8 personnes à 90 €)
 - Financement : bénéficiaires 716,60 €, CODEP 60 € (8 %)

FRANCE

- 5. Dédommagement déplacement – Championnats de France Limoges, les 24 et 25 mai 2027
 - 8 bénéficiaires
 - Dépenses : 2 658 € (déplacement 1 538 €, hébergement 500 €, repas 500 €, inscription 120 €)
 - Financement : bénéficiaires 2 538 €, CODEP 120 € (5 %)

INTERNATIONAL

- 6. Dédommagement déplacement – Coupe du monde Aix-en-Provence, les 28 et 29 novembre 2026
 - 4 bénéficiaires
 - Dépenses : 1 774 € (déplacement 724 €, hébergement 400 €, repas 400 €, inscription 250 €)
 - Financement : bénéficiaires 1 724 €, CODEP 50 € (3 %)

Synthèse 2026/2027

- Budget total des actions : 7 956,80 €
- Participation CODEP retenue : 600,00 €
- Solde à financer : 7 356,80 €

Élection du président de la commission PSP : Yves Marelly, du Dauphin catalan.

Commission départementale de plongée souterraine — CDPS 66

1. Identité et rôle

La Commission départementale de plongée souterraine a pour mission de développer, de structurer et d'encadrer la pratique de la plongée sous terre (grottes, siphons et résurgences) dans les Pyrénées-Orientales. Rattachée au CODEP 66, elle assure le lien entre les clubs locaux et la Commission régionale Occitanie (FFESSM OPM).

2. Les missions principales

- **Découverte :** organisation de journées découverte (baptêmes) ouvertes aux plongeurs curieux de ce milieu spécifique.
- **Progression et formation :** faire progresser les plongeurs vers les brevets de plongeurs souterrains et les préparer, par compagnonnage ou au travers d'un stage, au passage des niveaux de plongée souterraine, en circuit ouvert comme en circuit fermé.
- **Formation de cadres :** participation à la montée en compétence des futurs cadres (FPS1).
- **Logistique et convivialité :** gestion et prêt du matériel de sécurité spécifique détenu par le CODEP 66.

3. Conditions générales d'accès

Pour participer aux activités de découverte de la commission souterraine, les prérequis sont les suivants :

- Être majeur, ou mineur avec autorisation parentale.
- Être titulaire d'une licence FFESSM active et d'une assurance complémentaire prévoyant notamment un volet individuel accident et une assistance rapatriement prenant en compte l'activité.
- Disposer d'un CACI à jour.
- Justifier au minimum du Niveau 2 FFESSM — ou d'un diplôme admis en équivalence — et d'une bonne aisance en autonomie en milieu naturel.

4. Chronologie des actions — saison 2025

1. Journée découverte locale — 28 septembre 2025

- **Action :** organisation d'une journée d'initiation et de découverte de la plongée souterraine dans le département des Pyrénées-Orientales.
- **Bénéficiaires :** 7 plongeurs initiés, dont 5 licenciés du 66.
- **Encadrement :** 3 cadres fédéraux mobilisés, dont 1 du 66.



2. Stage régional de perfectionnement dans le Lot — automne 2025

- **Action :** participation et soutien logistique au stage régional de trois jours organisés en Occitanie, dans le département du Lot.
- **Stagiaires :** 13 bénéficiaires en formation technique, dont 1 plongeur du 66.
- **Encadrement :** 11 cadres fédéraux mobilisés au total, dont 2 cadres du 66.



3. Compagnonnage tout au long de l'année

- Ces échanges permettent d'acquérir de l'expérience en toute sécurité.

5. Bilan

Ces actions de découverte locale et de perfectionnement régional permettent de dynamiser la formation, d'assurer une pratique sécurisée de la plongée sous plafond et de renforcer les compétences techniques de nos licenciés, grâce à une synergie forte avec le tissu fédéral régional.

9. Perspectives de fonctionnement

- Fiabiliser les listes de diffusion et améliorer la circulation de l'information.
- Accompagner la structuration des commissions et la formulation de projets chiffrés.
- Anticiper les demandes de subventions, leur gestion et leurs justificatifs.
- Poursuivre les actions transversales de prévention et d'information.
- Maintenir les relations avec les structures, les instances fédérales et les partenaires institutionnels.

Conclusion

Le bilan met en évidence une progression sensible des effectifs, une communication régulière, des actions de prévention et une présence dans la vie sportive, culturelle et institutionnelle. La contribution des clubs et les bilans des commissions complètent cette dynamique collective, à poursuivre au cours de la saison à venir.

6. Débats et points de vigilance

Points positifs soulignés

- Les indicateurs du **CODEP 66 sont supérieurs à la moyenne nationale** : progression des licences, délivrance des cartes, féminisation, part des SCA.
- La dynamique des commissions est reconnue, notamment en **photo-vidéo**, **biologie**, **archéologie** et **PSP**.

Points de vigilance

- Nécessité de **structurer les commissions** : budgets, fiches actions, bilans écrits, justificatifs de subventions.
- Attention à ce qu'une commission ne soit pas **captée par un seul club** ; les moyens doivent bénéficier à l'ensemble des licenciés.
- Un excédent financier peut être mal perçu par les financeurs ; il faut **réaliser les actions prévues** pour justifier les demandes de subventions.
- Communication : améliorer la remontée d'informations depuis les clubs et le CODEP.

Intervention du président du Comité départemental olympique et sportif des Pyrénées-Orientales (CDOS 66), Jean ROMANS :



Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci, cher Jean-Michel, pour ton invitation.

Je pourrais dire que nous sommes à la fois si proches et parfois si lointains… mais nos liens restent bien réels.

Je dois reconnaître que, sans jamais vous perdre de vue, je m'étais quelque peu éloigné du fonctionnement de votre discipline dans les Pyrénées-Orientales. Et pourtant, grâce à Muriel Jacquot, Frédéric Girard, Pierre Dunac, Nicole Boulay et leurs équipes, j'ai toujours gardé un lien avec vos activités.

Être parmi vous aujourd'hui, c'est continuer à découvrir une discipline à nulle autre pareille.

Les études et les sports sous-marins nous ouvrent les portes d'un monde fascinant, celui du silence, de la découverte et du respect du vivant.

Derrière le plaisir de l'exploration, il y a aussi des exigences : la maîtrise de soi, la connaissance, la technique, la sécurité et la confiance dans les autres.

J'apprécie particulièrement les valeurs que vous portez : la responsabilité, la solidarité et la protection de notre environnement marin, si précieux sur notre littoral catalan.

De la plongée à l'apnée, de l'exploration scientifique à la photographie sous-marine, vos activités associent sport, connaissance, émerveillement et passion.

Dans notre département, riche de son littoral méditerranéen, vous êtes également des acteurs essentiels de la sensibilisation, de la transmission des savoirs et de l'éducation des jeunes générations.

Au nom du Comité départemental olympique et sportif des Pyrénées-Orientales, je tiens à saluer l'engagement de vos dirigeants, de vos éducateurs, de vos encadrants et de tous vos bénévoles. Leur action repose sur des valeurs d'exigence, de rigueur, de solidarité et de convivialité.

Vous nous rappelez que le sport ne consiste pas seulement à repousser ses limites, mais aussi à mieux connaître, comprendre et préserver le monde qui nous entoure.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale, de belles plongées, de nombreuses découvertes, toujours dans le respect de la mer et avec la sécurité qui doit accompagner chacune de vos activités.

Merci à toutes et à tous.

7. Décisions adoptées

- **Rapport financier 2025–2026 : adopté à l'unanimité.**
- **Budget prévisionnel 2026–2027 : adopté à l'unanimité.**
- **Rapport moral / rapport d'activité du secrétaire : adopté.**
- **Yves Marelly élu président de la commission PSP.**

8. Prochaines échéances

- **7 novembre : assemblée générale du comité régional avec vote électronique.**
- **21 novembre : séminaire des cadres bio à Mèze.**
- **28 novembre** : séminaire de la commission technique.
- **30 janvier : journée régionale des jeunes et assises de la plongée jeune, avec présentation de la valise pédagogique « École subaquatique ».**
- **27 février : réunion des CODEP, notamment sur les formations de cadres et les dossiers de subventions.**
- **Oxyjeunes régional : prochaine édition annoncée.**

Des **médailles fédérales** ont également été remises en fin de séance.



« Pour clôturer, j'aimerais appeler devant vous Annie et Michel Fourquet.

Je suis fier de vous remettre une médaille de distinction d'honneur fédérale pour votre investissement depuis de très nombreuses années. »

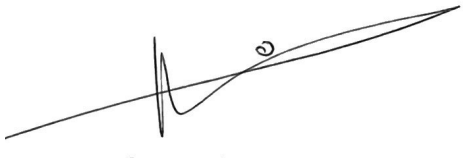
Fait à Perpignan, le 23 octobre 2026

Le Secrétaire général



Eric BOUCHET

Le Président



Jean Michel HENRIOT

N° structure	Nom structure		
0866003C	REDERIS PLONGEE	5	
08660363	LE DAUPHIN CATALAN	3	
08660362	ST ESTEVE - PLONGEE CATALANE	3	
0866079C	CENTRE D ACTIVITE PLONGEE PORT-VENDRES	3	
08660039	CLUB SUBAQUATIQUE CANETOIS	3	
08660347	SUBAQUATIQUES ACTIVITES ROUSSILLONNAISES	3	
0866008C	CENTRE DE PLONGEE LE POULPE	2	
08660531	ASSOCIATION SUBMARINA 66	3	
0866020C	AQUABLUE PLONGEE	2	
0866041C	PLONGEE CAP CERBERE	2	
08660468	CLUB SUBAQUATIQUE DE SAINT CYPRIEN	2	
08660317	C.S.A. GENDARMERIE PERPIGNAN	2	
08660416	ASSOCIATION SUBAQUATIQUE CATALANE	2	
08660522	BARCARES PLONGEE	2	
0866043C	ALOES PLONGEE	2	
0866045C	LAGUNE PLONGEE	2	
08660417	LA PALME CATALANE	2	
08660470	FLASHBELLINE	2	
08660475	CANIGOU SUBAQUATIQUE VERNETOIS	2	
08660500	NAUTILE PLONGEE 66	2	
08660120	HARPON CLUB CATALAN	2	
08660201	PERPIGNAN AQUATIQUE CLUB	2	
08660510	TECHPLONGEE66	2	
08660444	EL TRANQUIL CLUB	2	
08660494	AIGUA MANYAC	2	
0866037C	AQUATILE - MAGELLAN	2	
08660338	LE DAULPHY CLUB	1	
08660323	CLUB PERPIGNANAIS DE NAGE AVEC PALMES CPNP	2	
0866048C	SARL AQUAPLANET	1	
0866094C	ARCHIPEL PLONGEE - EPINEPHELUS DIVE	1	
08660143	POULPE CLUB BARCARES STE MARIE	1	
08660532	HIPPOCAMPE PLONGEE	1	
08660511	ARESMAR	1	
0866013C	EURL JULIEN G. - CIP COLLIOURE	1	
08660536	CLUB INTERNATIONAL DES PLONGEURS SUBAQUATIQUES DE LA POLICE	1	
0866091C	SCUBA PASSION	1	
08660485	SCUB AMICS	0	
08660486	CSA CNEC 1 CHOC PLONGEE	0	
0866085C	ARGELES PLONGEE	0	
08660163	GAZELEC CLUB CATALAN	0	
08660516	REQUIN CLUB CATALAN	0	
08660430	CLUB SUBAQUATIQUE SAPEURS POMPIERS 66	0	
0866105C	PLONGEE BLEUE	0	
08660515	PORT VENDRES PLONGEE	0	
0866818S	UCPA-66	0	
0866060C	PLONGEEBLEUE	0	
46	**TOTAUX :**	**72**	

P Trans.

N Tautin.

→ Radie'

→ Radie

→ Radie'

FFESSM

PYRÉNÉES-ORIENTALES | 66

CODEP 66

Fiche de présence A.G. du 23 octobre 2026

NOM	Club	Pouvoir	Signature
BOUVIER Jacques	BARCARES Plongée		
BOUVIER Michelle	id°		
HENRIOT Jean Michel	S'Estaque Plongée Catalane		
FORTINON Agnès	Subaquatiques SAR Etoile des Corbières		
Marzolf Eric		HENRIOT	
Yvan DAIGT	cam. sout.		
GUILLET Serge	Plongée Corbière		
Rodolphe ZOLIN	Lagune Plongée	Patrick TRANG	
Bouchet. KASTELNUIK pour Jean Sicre	ARESTAR	BOUCHET. KASTELNUIK	
ANTH. Nathan	AIGUA FLAM. AC	Jean Michel Henriot	
DUMONTIER Marc	SCUB'AMICS	.	
Sievenazzo	Laurent		
TAHIR	HCC		
SARAGOUSI	CPNP		
~~DESPRAT~~ Ch.	CSSC	Marc Terres	
ZETTWOOG Thomas	ASC		
CHANON Virginie	Hippocampe Plongée		
M. Fourgret	La Palme Catalane		
B PARRA			

Le Secrétaire Général Eric Bouchet

FFESSM

PYRÉNÉES-ORIENTALES | 66

CODEP 66

Fiche de présence A.G. du 23 octobre 2026

NOM	Club	Pouvoir	Signature
PORTA	CPNP		
FOURQUET	L.P.C		
DELMAS	SCA Aquableue		
"	SCA Rederis		
"	SCA Cap Cerbere		
CARMONA Frédéric	FLASHBELLINE		
LAFFON Bernard	CSAG 66.		
Hervé MENARD	FLABELLINE		
Patrick TRANE	DAUPHIN CATALAN		
Tanguy PROUST	DAUPHIN CATALAN	PATRICK TRANE	

Le Secrétaire Général Eric Bouchet